

# CHARTRE QUALITE – ENGAGEMENTS DEONTOLOGIQUES

## **QUALITÉ DE LA FORMATION**

La qualité d'une action de formation continue s'apprécie selon les 6 critères définis par le décret n°2015-790 du 30 juin 2015 :

1. L'identification précise des objectifs de la formation et de son adaptation au public formé
2. L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics
3. L'adéquation des moyens pédagogiques techniques et d'encadrement de l'offre de formation
4. La qualification professionnelle et la formation professionnelle du personnel en charge de la formation
5. Les conditions d'information au public sur l'offre de formation, ses délais d'accès, et les résultats obtenus
6. La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires

## **ENGAGEMENTS DE L'ORGANISME DE FORMATION**

### **Déontologie et éthique professionnelle**

Respect de la personne, des valeurs humaines et du principe de neutralité, d'indépendance et honnêteté  
Respect du principe de non-discrimination  
Respect du principe de confidentialité professionnelle  
Garantir une posture professionnelle

### **Connaissance et respect du cadre légal et réglementaire**

Connaître et appliquer les lois et règlements de la formation professionnelle continue et de sa profession. Se tenir informé de leur évolution  
Être en règle avec toute obligation légale et fiscale  
N'accepter aucune rémunération illicite  
Citer ses sources et respecter la propriété intellectuelle

### **Amélioration continue**

Mise à jour régulière des connaissances techniques et compétences des formateurs  
Veille stratégique et pédagogique

### **Conception et réalisation des actions de formation**

Respect du cahier des charges  
Disposer de moyens matériels adaptés à la formation et au public : locaux adéquats et suffisants ; équipements adaptés ; ressources documentaires accessibles  
Mettre en place un système de suivi pédagogique et d'évaluation  
Délivrer une formation adaptée aux besoins et compétences des publics formés dans le respect des critères de qualité

### **Planification et détermination des besoins d'apprentissage**

Proposer des parcours individualisés  
Être à l'écoute des clients et des bénéficiaires  
Evaluer le positionnement à l'entrée en formation

### **Relation avec les clients et bénéficiaires**

Exercer la prestation dans l'intérêt commun du client et des bénéficiaires en mettant en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs contractualisés  
Informers dans les meilleurs délais de tout élément risquant d'entraver l'atteinte des objectifs pédagogiques ou le bon déroulement des actions de formation  
Mettre tout en œuvre, dans la mesure du raisonnable et du possible, pour garantir la satisfaction du client et du bénéficiaire  
S'interdire tout abus d'autorité ou de pouvoir lié à sa position  
Ne pas outrepasser son rôle et se garder de toute dérive d'ordre psychologique ou à prétention thérapeutique

## **NOS REFERENTS**

Pour toute demande de renseignements auprès d'un de nos référents dans les domaines suivants, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail à [info@ediformation.fr](mailto:info@ediformation.fr) :

- Pilotage du dispositif de formation et développement des méthodes pédagogiques : réfèrent pédagogique
- Aide et accompagnement des stagiaires dans toutes les démarches liées à leur parcours : réfèrent administratif
- Information et orientation des personnes en situation de handicap : réfèrent handicap
- Contrôle la conformité juridique et technique du traitement et de l'enregistrement des données personnelles : réfèrent RGPD